



## PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Secrétariat général

Direction de la réglementation,  
de la citoyenneté et de l'immigration

Bureau des élections  
et de la réglementation générale

**Arrêté n°2015014-0001 du 14 janvier 2015  
portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 modifié  
portant nomination des membres du conseil d'administration  
de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane**

**Le préfet de la Région Guyane**  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L.212-2 et D.231-2 à D.231-5 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane modifié par arrêté n°1053/SG/1D/1B du 11 juillet 2012, par arrêté n° 1860/SG/1D/1B du 6 décembre 2012 et par arrêté n° 1710/SG/1D/1B du 26 septembre 2013 ;

Vu la désignation du représentant du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) présentée par courrier du 22 avril 2014 ;

Sur proposition du chef de l'antenne interrégionale de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de Sécurité Sociale de Fort de France :

### **Arrête**

#### **Article 1**

La liste des membres du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane annexée à l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 modifié susvisé, est modifiée comme suit :

Dans le collège « représentants des employeurs » sont modifiées comme suit les lignes relatives au 3<sup>m</sup> mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

### Représentants des employeurs

#### Mouvement des entreprises de France (MEDEF)

Titulaire	Madame	GOVINDIN	Thara
Titulaire	Monsieur	EKANDE	Jean-François
Titulaire	Monsieur	MATHIEU	Marc
Suppléant	Monsieur	NIKOLIC	Dragoslav
Suppléante	Madame	KALORO	Sandrine
Suppléant	Monsieur	CLOP	Patrick

#### Article 2

La composition du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane après retranscription des modifications introduites à l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 par les dispositions des arrêtés n° 1053/SG/1D/1B du 11 juillet 2012, n° 1860/SG/1D/1B du 6 décembre 2012 et n° 1710/SG/1D/1B du 26 septembre 2013 ainsi que celles de l'article 1<sup>er</sup>, figure en annexe du présent arrêté.

#### Article 3

La présente décision peut-être contestée selon les voies de recours et dans les délais mentionnés ci-dessous (1).

#### Article 4

Le Secrétaire général de la préfecture de la région Guyane, le chef de l'antenne Interrégionale de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de Sécurité Sociale de Fort de France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Guyane.

Le préfet,

  
 Pour le Préfet  
 Le secrétaire général  
**Thierry BONNET**

(1) dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication la présente décision, les recours suivants peuvent être introduits :

- un recours gracieux adressé à M. le préfet de la région Guyane – direction de la réglementation, de la citoyenneté et de la réglementation – bureau des élections et de la réglementation générale – rue Fiedmond – BP 7008 – 97300 Cayenne cedex
- un recours hiérarchique adressé à M. le ministre de l'intérieur – direction des libertés publiques et des affaires juridiques, sous-direction des libertés publiques et de la police administrative, 11 rue des Saussaies – 75008 Paris cedex 08
- un recours contentieux adressé auprès du tribunal administratif de Cayenne, 7 rue Schœlcher – 97300 Cayenne

Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard avant l'expiration du 2<sup>e</sup> mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du 2<sup>e</sup> mois suivant la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique).

**Annexe à l'arrêté n°2015014-0001 du 14 janvier 2015  
portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 modifié  
portant nomination des membres du conseil d'administration  
de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane**

Composition du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane après retranscription des modifications introduites par les dispositions des arrêtés n° 1053/SG/1D/1B du 11 juillet 2012, n° 1860/SG/1D/1B du 6 décembre 2012 et n° 1710/SG/1D/1B du 26 septembre 2013 ainsi que celles de l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

**REPRÉSENTANTS DES ASSURÉS SOCIAUX**

**Confédération générale du travail (CGT)**

TITULAIRE	Monsieur	BONNAIRE	Jacques
TITULAIRE	Madame	HORTH	Yolanie
SUPPLEANT	Monsieur	DARNAL	Albert
SUPPLEANT	Madame	RINGUET	Alberte

**Confédération française démocratique du travail (CFDT)**

TITULAIRE	Monsieur	FAUBERT	Gérard
TITULAIRE	Madame	NIVOIX	Martine
SUPPLEANT	Monsieur	PERPONT	Sylvain
SUPPLEANT	Madame	PIERRE	Rosiane

**Confédération générale du travail – force ouvrière (CGT-FO)**

TITULAIRE	Madame	PIEJOS	Cynthia
TITULAIRE	Madame	CHRONE	Maryse
SUPPLEANT	Monsieur	VITULA	Pascal
SUPPLEANT	Monsieur	DORVILMA	Christian

**Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)**

TITULAIRE	Madame	MATHURI N	Simone, Irène
SUPPLEANT	Madame	JAMES	Ruth

**Confédération française de l'encadrement CGC (CFE-CGC)**

TITULAIRE	Madame	CORMIER	Karyn
TITULAIRE	Monsieur	BUDOC	Rémy, Louis

**Annexe à l'arrêté n°2015014-0001 du 14 janvier 2015  
portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 modifié  
portant nomination des membres du conseil d'administration  
de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane**

**REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS**

**Mouvement des entreprises de France (MEDEF)**

TITULAIRE	Madame	GOVINDIN	Thara
TITULAIRE	Monsieur	EKANDE	Jean-François
TITULAIRE	Monsieur	MATHIEU	Marc
SUPPLEANT	Monsieur	NIKOLIC	Dragoslav
SUPPLEANTE	Madame	KALOKO	Sandrine
SUPPLEANT	Monsieur	CLOP	Patrick

**Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)**

TITULAIRE	Madame	WEIMERT	Patricia
SUPPLEANT	Monsieur	MIRTA	Jean-Luc Léocadie

**Représentants des travailleurs indépendants**

**Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)**

TITULAIRE	Monsieur	BOBRIE	Philippe
SUPPLEANT	Monsieur	VILLEROY	Jean-Albert

**Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL)**

SUPPLEANT	Madame	PLACE	Muriel, Eliane
-----------	--------	-------	----------------

**Annexe à l'arrêté n°2015014-0001 du 14 janvier 2015  
portant modification de l'arrêté préfectoral n° 2174/SG/1D/1B du 30 décembre 2011 modifié  
portant nomination des membres du conseil d'administration  
de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane**

**AUTRES REPRÉSENTANTS**

**Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)**

TITULAIRE	Madame	ULYSSE	Anna
TITULAIRE	Monsieur	BHAGOOA	Yves
SUPPLEANT	Monsieur	MARLIN	Serge
SUPPLEANT	Monsieur	DEDE	Didier

**Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)**

TITULAIRE	Monsieur	SIONG	Ma
TITULAIRE	Monsieur	EPAILLY	Christian
TITULAIRE	Monsieur	DUCAT	Julien
SUPPLEANT	Monsieur	D'ABREU	Eric
SUPPLEANT	Mademoiselle	LY	GAOLUGNIA

**Personnes qualifiées**

PERSONNE	Monsieur	POLET	Guy
PERSONNE	Monsieur	BABET	Guillaume Alain
PERSONNE	Mademoiselle	LEMKI	Marie - Annick
PERSONNE	Madame	RIBARDIERE	Sylviane

**Membres avec voix consultatives**

**Union nationale des associations familiales (UNAF) / Union départementale des associations familiales (UDAF)**

TITULAIRE	Madame	LAM-CHAN	Fabienne
SUPPLÉANT	Madame	EUDLER	Viviane